

Nom commercial: Du gaz pour Buddex Enthorner

Version: 2 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-1730:

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression: 31.10.2024

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Du gaz pour Buddex Enthorner

Numéro d'enregistrement

UFI

USU4-X0T4-V003-D21M

Identification de substance / produit

No.-PR

1730, 1731, 1756, 1766

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Mélange de gaz liquéfié

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Albert Kerbl GmbH

Felizenzell 9

84428 Buchbach

No. de téléphone +49 8086 933-100

No. Fax +49 8086 933-500

Service émetteur / Albert Kerbl GmbH Tel.: 0049-(0)8086-933-302
téléphoneAdresse email de la sdb-team@kerbl.com
personne
responsable pour
cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Joint poison information center for the states of Mecklenburg-Western Pomerania, Saxony, Saxony-Anhalt and Thuringia c/o HELIOS Klinikum Erfurt Nordhäuser Strasse 74

Tel.: (03 61) 73 07 30 - Fax: (03 61) 7 30 73 17

E-Mail: ggiz@ggiz-erfurt.de - Internet: www.ggiz-erfurt.de

Tox Info Suisse : numéro d'urgence 24 heures sur 24 : 145

Adresse de contact nationale suisse:

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom commercial: Du gaz pour Buddex Enthorner

Version: 2 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-1730:

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression: 31.10.2024

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Gas 1 H220

Press. Gas (Liq.) H280

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P377 Fuite de gaz enflammé : Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger.

P381 En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition.

P410+P403 Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé.

2.3. Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

Autres ingrédients

Butane

No. CAS 106-97-8

No. EINECS 203-448-7

Concentration >= 50 %

Nom commercial: Du gaz pour Buddex Enthorner

Version: 2 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-1730:

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression: 31.10.2024

[3]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Gas 1 H220

Press. Gas

Annotations additionnelles:

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent C, U

Isobutane

No. CAS 75-28-5

No. EINECS 200-857-2

Concentration $\geq$ 10 < 25 %

[3]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Gas 1 H220

Press. Gas

Annotations additionnelles:

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent C, U

propane

No. CAS 74-98-6

No. EINECS 200-827-9

Concentration $\geq$ 10 < 25 %

[3]

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Gas 1 H220

Press. Gas

Annotations additionnelles:

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent U

Notent

[3] Substance à limites d'exposition professionnelle

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Eloigner immédiatement les personnes contaminées à l'air frais.

En cas d'inhalation

Dans de faibles concentrations peut causer des effets narcotiques. Les symptômes peuvent inclure étourdissements, maux de tête, nausées et perte de coordination. À des concentrations élevées peut provoquer l'asphyxie. Les symptômes peuvent inclure la perte de mobilité / la conscience. La victime peut ne pas être consciente de l'asphyxie. Transporter la victime à une zone non contaminée porter autonome appareil respiratoire.

En cas de contact avec la peau

En cas de gelures, laver abondamment à l'eau sans retirer les vêtements. Appliquer sur la plaie un pansement stérile. Appeler aussitôt un médecin.

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom commercial: Du gaz pour Buddex Enthorner

Version: 2 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-1730:

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression: 31.10.2024

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Ingestion ne est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Avis aux médecins / Risques

Pas d'autres informations pertinentes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Produits extincteurs en poudre, Dioxyde de carbone, Sable

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans le cas d'un incendie environnant, montée de la pression et risque d'éclatement possibles. En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO)

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Si possible, arrêter le débit gazeux. Ne pas éteindre une fuite de gaz enflammée, sauf si absolument nécessaire. Rallumage spontané / explosif peut se produire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un appareil respiratoire autonome pour pénétrer dans la zone, à moins qu'il ne soit prouvé que l'atmosphère n'est pas dangereuse. Évacuer la zone. Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Essayez d'arrêter la fuite de gaz. Empêchez toute pénétration dans les égouts, les caves, les fosses de

Nom commercial: Du gaz pour Buddex Enthorner

Version: 2 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-1730:

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression: 31.10.2024

travail ou tout autre endroit où une accumulation pourrait être dangereuse.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Assurez une ventilation suffisante. Maintenir la zone évacuée et exempte de sources d'inflammation jusqu'à ce que tout le liquide répandu se soit évaporé. (Le sol est exempt de gel.)

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Mettre l'équipement à la terre de manière fiable. N'utiliser que des équipements adaptés à ce produit, à la pression et à la température prévues. Suivez exactement le mode d'emploi. Ne pas utiliser à proximité des sources de la combustion

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Eviter le choc et le frottement. Utiliser exclusivement des appareils protégés contre les explosions. Tenir à l'écart des matières combustibles. Porter des chaussures à semelle conductrice.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur < 50 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les prescriptions officielles pour le stockage des colis de gaz sous pression doivent être respectées. Aire de stockage dotée d'une bonne aération. Store away from oxidising gases and other oxidising substances.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants puissants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Stocker au frais

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Isobutane

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	1900	mg/m ³	800	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	7600	mg/m ³	3200	ppm(V)
Remarque: ZNS				

propane

Liste	SUVA
-------	------

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom commercial: Du gaz pour Buddex Enthorner

Version: 2 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-1730:

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression: 31.10.2024

Type	MAK			
Valeur	1800	mg/m ³	1000	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	7200	mg/m ³	4000	ppm(V)
Remarque: FormalKT; NIOSH				

Butane

Liste	SUVA			
Type	MAK			
Valeur	1900	mg/m ³	800	ppm(V)
Valeur limite à courte terme	7600	mg/m ³	3200	ppm(V)
Remarque: ZNS				

Autres données

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Il est interdit de conserver des produits alimentaires sur le lieu de travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail.

Protection respiratoire - Note

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Appareil filtrant, filtre A/P3

Protection des mains

Gants de protection

Use chemical-resistant gloves! Suitable for short-term use: 1,4mm Latex or 0,85mm Nitrile (Recommended: Kerbl Fletex (Latex), or Kerbl Chemex (Nitrile))

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Protect skin from splashes of liquid.

Protection des yeux

Eviter le contact avec les yeux. Lunettes avec protection latérale; La protection des yeux doit se conformer EN 166. Protection du visage

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques. Vêtement de protection anti-feu et antistatique

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière gaz liquide sous pression

Couleur incolore

Odeur inodore

Point de fusion

Remarque non déterminé

Point de congélation

Remarque non déterminé

Nom commercial: Du gaz pour Buddex Enthorner

Version: 2 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-1730:

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression: 31.10.2024

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Valeur -0,5 °C

Remarque Les données font référence à la composante principale

inflammabilité

Inflammable.

Limite inférieure et supérieure d'explosion

Limite d'explosivité, inférieure 1,4 %(V)

Limite d'explosivité, supérieure 9,4 %(V)

Remarque Les données font référence à la composante principale

Point d'éclair

Valeur -60 °C

Remarque Les données font référence à la composante principale

Température d'inflammabilité

Valeur 365 °C

Remarque Les données font référence à la composante principale

température de décomposition

Remarque non déterminé

valeur pH

Remarque non déterminé

Viscosité

Remarque non déterminé

solubilité(s)

Remarque non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque non déterminé

Pression de vapeur

Valeur 2,73 bar

Densité et/ou densité relative

Valeur 0,559

Densité de vapeur relative

Valeur 1,91

9.2. Autres informations**La limite de l'odeur**

Remarque non déterminé

Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

Hydrosolubilité

Remarque N'est disponible

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom commercial: Du gaz pour Buddex Enthorner

Version: 2 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-1730:

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression: 31.10.2024

propriétés explosives

évaluation

Réceptif sous pression : peut éclater s'il est chauffé.

Propriétés comburantes

Remarque

non déterminé

Autres données

Les gaz / vapeurs sont plus lourds que l'air. Peuvent s'accumuler dans des espaces fermés, en particulier sur ou sous la terre.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réceptif sous pression : peut éclater s'il est chauffé.

10.2. Stabilité chimique

Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse lorsqu'il est stocké et manipulé conformément aux instructions. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Peut réagir violemment avec les matières comburantes.

10.4. Conditions à éviter

Exposition au soleil, températures élevées, sources d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Réagit violemment au contact de: Agents oxydants forts

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne doivent pas se former dans des conditions normales de stockage et d'utilisation.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation cutanée

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom commercial: Du gaz pour Buddex Enthorner

Version: 2 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-1730:

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression: 31.10.2024

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

sensibilisation

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Remarque

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Donnée non disponible.

Autres données

Dans de faibles concentrations peut causer des effets narcotiques.

Les symptômes peuvent inclure étourdissements, maux de tête, nausées et perte de coordination. À des concentrations élevées peut provoquer l'asphyxie.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Indications générales**

On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité**Indications générales**

non déterminé

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

non déterminé

Nom commercial: Du gaz pour Buddex Enthorner

Version: 2 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matiere: R-1730:

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression: 31.10.2024

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque

non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol

Indications générales

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Indications générales

Mixture does not meet PBT or vPvB criteria.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Donnée non disponible.

12.7. Autres effets néfastes

Indications générales

non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Le produit ne doit pas parvenir sans contrôle dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus

Code de déchets CEE

16 05 04*

gaz en récipients à pression (y compris les halons) contenant des substances dangereuses

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible.

Le gazrejeté doit être brûlé dans un brûleur approprié équipé flash back étincelles. Ne pas rejeter dans toutendroit où son accumulation pourrait être dangereuse.

Le numéro de clé de déchet doit être déterminé en consultation avec le consommateur, le fabricant et l'entreprise d'élimination. Respectez également les réglementations officielles locales.

SR 814.610 Ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD)

SR 814.600 Ordonnance sur les déchets (OLED)

SR 814.610.1 Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets

Emballages contaminés

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
--	--------------------------------	-----------------------------------	------------------

Nom commercial: Du gaz pour Buddex Enthorner

Version: 2 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matiere: R-1730:

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression: 31.10.2024

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	2037	2037	2037
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	RECEPTACLES, SMALL, CONTAINING GAS (GAS CARTRIDGES)	RECEPTACLES, SMALL, CONTAINING GAS (GAS CARTRIDGES)	RECEPTACLES, SMALL, CONTAINING GAS (GAS CARTRIDGES)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	2	2.2	2.2
Carte pour désignation du danger			
Quantité limitée	1 l	1 l	
Les catégories de transport	3		
Code de restrictions en tunnels	E		

Information pour tous les modes de transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

aucun

Autres informations

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

Autres informations sur les transports

Eviter le transport dans des véhicules dont l'espace de chargement n'est pas séparé de la cabine du conducteur.

Avant de transporter les récipientsse assurer qu'ils sont fermement arrimés.

Veiller à ce que la sortie du robinet écrou ou un bouchon (le cas échéant) est correctement installé. Assurez-vous que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctementmis en place.

Note: Les deux cartouches dans la boîte sont sansdispositif de détente.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COV

COV (CH) 100 %

Autres informations

SR 913.11 Ordonnance sur les produits chimiques (OChim):
note.

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006

Nom commercial: Du gaz pour Buddex Enthorner

Version: 2 / CH

Date de révision: 31.10.2024

Numéro de la matière: R-1730:

remplace la version: 1 / CH

Date d'impression: 31.10.2024

SR 814.318.142.1 Ordonnance sur la protection de l'air (OPair):
note.

SR 814.012 Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs (OPAM):
note.

SR 814.81 Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim):
note.

SR 822.115 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5):
note.

SR 822.115.2 Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes:
note.

SR 822.111.52 Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité (Ordonnance sur la protection de la maternité):
note.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

mentions de danger H-de la rubrique 3

H220 Gaz extrêmement inflammable.

H280 Contient un gaz sous pression ; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Flam. Gas 1 Gaz inflammable, Catégorie 1

Press. Gas (Liq.) Gaz sous pression (gaz liquéfié)

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Comme nous n'avons aucune information sur les conditions de travail de l'utilisateur, les informations fournies sur ces données de sécurité sont conformes avec l'état de nos connaissances et les réglementations nationales et communautaires.

Sans instructions de manipulation écrites au préalable, le mélange peut être utilisé uniquement pour les utilisations précisées dans la section 1.

L'utilisateur est responsable de s'assurer que toutes les mesures nécessaires sont prises pour se conformer aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie de ses propriétés.